

AU FIL DE LA SEMAINE

SOLIDARITÉ Le 26 juin, l'Accir, le dispositif Réagir de l'Adasea et la Banque Alimentaire de la Marne ont été conviés par les agriculteurs afin de leur remettre les bénéfiques 2022 de la convention d'occupation précaire des Sohettes. Retour sur cette action.

Aidons l'homme à se restaurer !

Dominique Choisy, président de la Banque Alimentaire de la Marne a conclu son intervention avec cette phrase « *Aidons l'homme à se restaurer* ». Globalement, elle résume parfaitement les actions des différentes associations bénéficiaires des dons des Sohettes. Restaurer l'homme en lui transmettant de l'alimentation, en l'aidant à produire ou encore l'accompagner pour aller mieux dans ses « *bottes* ». Cette année, 28 000 € ont été distribués aux associations.

La genèse

Depuis 2015, la CCI Marne en Champagne, en collaboration avec la FDSEA 51, met à disposition des terres sur le lieu-dit des Sohettes au parc d'activités Reims Bioeconomy Park sur les territoires d'Isles-sur-Suippe et de Lavannes. En attendant les futures constructions, un collectif d'agriculteurs et plusieurs partenaires s'associent pour cultiver ces terres. Historiquement, des conventions d'occupations précaires avaient vu le jour dans le département et elles ont disparu depuis. Elles avaient pour but de dénoncer le gaspillage du foncier agricole. Malheu-

reusement ou heureusement, si nous sommes une association ou un porteur de projet, ces actions n'ont pas vocation à durer dans le temps mais cela permet d'entretenir les terres en attendant leurs constructions et de mener des actions caritatives. Quid des Sohettes ?

Des partenariats indispensables

Comme pour un agriculteur, la réussite économique de cette action va dépendre des aléas climatiques, de la diversité de l'assolement, etc. Une chose est certaine, les partenariats sont indispensables pour permettre la distribution de dons honorables aux associations. La CCI met à disposition les terres et les coopératives, Luzeal, Cristal Union et Ceresia agissent à leur manière en offrant certaines semences par exemple. Enfin le collectif d'agriculteurs travaille bénévolement et mènent au mieux les travaux jusqu'à la récolte « *ce n'est pas parce que ce ne sont pas nos terres que nous devons bâcler les travaux* » insiste Sébastien Mangeart, membre du collectif d'agriculteurs. Merci à l'ensemble des agriculteurs locaux et aux partenaires pour leur



Le rendez-vous était donné sur le site des Sohettes à Nicolas Warnier, Trésorier de l'Accir, Josiane Crochet, Vice-présidente de l'Adasea et Dominique Choisy, Président de la Banque Alimentaire de la Marne (de g à d).

implication dans cette action.

L'utilisation des dons

Pour la banque alimentaire, les dons de l'an passé ont contribué à l'aide à l'Ukraine vers les réfugiés de notre département, mais également à l'achat d'équipements suite à la création d'une cuisine pédagogique. Pour

l'Accir, cela a permis de soutenir financièrement un projet agricole parmi tant d'autres, notamment celui de restauration des sols au Burkina Faso. Certains milieux ont pu être re-cultivés suite à la création de périmètres bocagers. En effet, la création de haies a permis de limiter l'érosion des sols et le surpâturage

des animaux. Enfin pour le dispositif Réagir, cela a permis de consolider financièrement l'accompagnement mis en place au quotidien pour les agriculteurs en difficulté.